



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 8 avril 2015

Personnes présentes

- 04 Comité départemental des Alpes de Haute Provence
 - Délégués : Excusés
- 05 Comité départemental des Hautes Alpes
 - Délégués : Excusés
- 06 Comité départemental des Alpes Maritimes
 - Délégués : Marie-Agnès PORTERO, Laurent GARNIER (4 voix).
- 13 Comité des Bouches du Rhône
 - Délégués : Bruno BERT, Patrick KARPE, Nicolas NOTTIN, Nathalie HUET(11 voix).
- 83 Comité départemental du Var
 - Délégués : Marc CEDRIC, Audrey ALONSO, Joel DELANSAY, Simone ULRICH, Joachim ULRICH (10 Voix)
- 84 Comité départemental du Vaucluse
 - Délégués : Jean-Pierre LABAR, Pierre CRUMIERE, François GOBIN, David PAGE, Eric TEOULLE, Frédéric BASSET, Joel BOREL (9 voix)

Invités

- Salariés Ligue : Fabien JACOB, Corinne LOUVET, Cécile STIEVENARD
- CTN : Loic Parlon
- Partenaires : Sophie HA CAMLAN (Société Générale)
- DRJSCS : Nicolas VOUILLON



1-Contrôle des mandats:

Sont présents à l'assemblée générale, 18 délégués portant 34 voix.

Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Début de séance 19h

2-Ouverture de séance:

Mot d'accueil de la Présidente.

Tour de table, présentation des participants.

Remerciements à Nicolas VOUILLON, DRJSCS, et à Sophie HA CAMLAN, Sté Générale, qui nous font l'honneur d'être présents.

3-Adoption du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 13 septembre 2014

Le procès verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2014 a été transmis par mail à l'ensemble des comités.

L'assemblée procède au vote.

-Vote 1 : Procès Verbal : Adopté à l'unanimité

4-Rapport financier (rapport financier annexé ainsi que la présentation ppt)

a\ Le compte de résultat 2014

Les finances de la Ligue se portent bien, la ligue affiche un résultat positif de 2 797,53€

Les dépenses les plus importantes sont les licences pour 45%, les charges du personnel pour 22%, le haut niveau et le Schéma d'Entrainement Régional (SER) pour 14% et les dépenses pour l'organisation des France Jeunes 2014 pour 8%.

Les recettes correspondent à 60% de l'encaissement des licences, de 19% des subventions, 9,5% des droits d'engagement, ventes, autres et stages et 8% de l'organisation par la ligue des Championnats de France Jeunes 2014.

Les subventions que perçoit la Ligue, d'un montant total de 136 150€, proviennent de l'Etat, de la Région et de la Fédération.



La somme versée par l'Etat est légèrement en baisse, en baisse aussi pour la Fédération sauf la subvention attribuée pour la structure associée (le SER) et la somme versée par la Région est en hausse.

L'excellent travail effectué, les résultats sportifs, les projets de la Ligue (emploi, France Jeunes) et le sérieux dans la constitution des dossiers, ont permis de changer la vision de notre sport pas les différentes institutions, ce qui se traduit par une augmentation de nos subventions. (136 150€ en 2014 et 89 500€ en 2013)

Pas de question sur le compte de résultat.

b\ Le bilan 2014

Le bilan synthétique est présenté. Compte tenu du départ de l'agent de développement et du nouveau recrutement à venir, 20 000€ ont été provisionnés pour risques pour pouvoir financer l'emploi.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution des collectivités territoriales, et du risque de devoir délocaliser le siège de la ligue, hébergé aujourd'hui gratuitement à la maison de la Mer à Fos sur Mer, 15 000€ sont provisionnés.

Le comité 13 interroge la ligue sur la provision emploi et sur l'aide aux comités en 2014 (montant et date du versement).

Concernant l'emploi, des simulations ont été faites et la ligue estime à 2400 le nombre de licences supplémentaires nécessaires pour pérenniser l'emploi de l'agent de développement. La provision a été envisagée pour faire face au risque de ne pas atteindre le nombre de création de licences suffisant pour pérenniser l'emploi dans le temps restant des subventions (2 ans encore), en considérant qu'il faut une année de formation et de prise de poste, et sachant que le nombre de licences a stagné cette saison.

Quant à l'évolution du nombre de licenciés, la ligue a stagné cette saison. Peut-être faut-il s'interroger sur l'offre de pratique que l'on propose. Cette 'non'-évolution n'a pas de lien avec l'augmentation du prix de la licence.

Quant à la fiche de poste de l'agent de développement, Marie-Agnès précise en tout transparence que la fiche de poste sera légèrement modifiée et simplifiée, et que la ligue s'est engagée dans un dispositif local d'accompagnement (DLA) pour revoir sa gouvernance et son mode de fonctionnement.

Concernant les aides versées aux comités départementaux, Bruno Bert insiste sur la nécessité de connaître le montant versé à son comité et du versement effectif de cette somme, indispensable au fonctionnement du comité. Marie Agnès précise que le travail sur l'accompagnement des comités a été amorcé mais faute de bénévoles en charge de ce sujet, il n'a pas pu être mené à son terme. La ligue prend bonne note de la demande et va essayer d'y répondre au mieux, au moins pour l'année 2014 (la validation du versement sera votée en comité directeur)



Point sur le France Jeunes 2014

Le budget réalisé est équilibré et conforme au budget prévisionnel (presque 100 000€ de dépenses) aux quelques économies près des dons et services obtenus qui n'ont pu être enregistrés comptablement. Le cout de cette manifestation pour la Ligue s'élève à 15 000€ de salaires (temps de travail des salariés) et 4 000€ de fonds propres.

Le bilan financier de cette manifestation étant finalisé et équilibré, la ligue peut enfin proposer un moment de convivialité pour les bénévoles qu'elle réunira le week-end de la prochaine assemblée générale en septembre.

Vote du compte de résultat et du bilan 2014 :

-Vote 2 : Comptes 2014 : Adopté à l'unanimité

Le budget prévisionnel 2015

Le budget est présenté. Certains postes ont été augmentés notamment ceux en prévision de l'augmentation de l'activité (location de salles, déplacements, restaurations, hôtels), mais aussi les frais de matériels (achat des chaises d'arbitres pour les clubs et achats de poteaux pour le site du CREPS de Boulouris).

D'ailleurs, les clubs bénéficiant d'une aide pour l'acquisition de chaises en 2015 sont : Apt 84, Auriol 13, Eurocopter 13, Fayence 83, NUC06

A la lumière du budget présenté, Bruno Bert souhaite que l'aide de la ligue aux comités soit augmentée pour respecter le Schéma régional de Formation. Les 30 000€ prévus pour les comités lui semblent insuffisants et il indique que le comité 13 à lui seul, a besoin de 17000€, en revendiquant la part territoriale du timbre licences. Il demande par ailleurs un changement radical dans le mode de communication entre les comités et la ligue.

Marie-Agnès indique que l'aide aux comités peut s'exprimer de diverses façons : un accompagnement financier (en hausse en 2015), mais aussi un accompagnement administratif et technique.

Par ailleurs, elle indique que plus le nombre de licenciés est important, plus le travail administratif fourni à la ligue, en commençant par la gestion des licences, est conséquent.

David Pages précise qu'en effet, les besoins sont différents selon les comités. Il faut respecter le développement du comité.

Nicolas Vouillon, DRJS, précise alors la volonté dans le cadre du CNDS (présentée déjà dans le CNDS 2015) de disposer d'un plan de développement territorial (ligue et



comités) par discipline. Une solidarité régionale doit s'organiser. Pour se faire, la ligue doit engager le dialogue avec ses comités et provoquer une réflexion avec les territoires.

Marie-Agnès indique que la Ligue a organisé une réunion dans le cadre du CNDS à laquelle 4 comités étaient présents et qu'il a été décidé de travailler sur le projet territorial dès la rentrée 2015-2016 en déclinaison du projet fédéral, commun à tous, ligue et comités. Un calendrier de travail sera proposé à la rentrée. Il y a un véritable arbitrage et des choix politiques à faire.

Jean Pierre Labar précise qu'il n'a jamais eu le sentiment qu'un comité soit « maltraité » par rapport aux autres. Il rajoute qu'il est important de parler avec tous les interlocuteurs autour de la table. Il indique par ailleurs que le comité 84 a besoin d'aide pour structurer le comité et pour former plus d'officiels.

Pour le 83, Cédric Marc indique qu'ils n'ont pas besoin d'argent mais d'aide pour le développement et la structuration du comité, notamment en vue d'un emploi au sein du comité.

Pour le 06, Laurent Garnier indique que le comité a récemment embauché un agent de développement. Le comité souhaite une aide de la Ligue, administrative et technique, et financière aussi.

Les tarifs de la Ligue: Ils restent inchangés.

-Vote 3 : Budget 2015, 3 abstentions (comité 13) donc adopté

5-Postes vacants:

Il y a 9 postes à pourvoir dont 6 postes féminin.

Les candidats à se présenter sont:

-Pierre Crumière: pour aider le comité directeur

-François Gobin: pour développement plus particulièrement un projet autour du PARABADMINTON

-Vote 4 : candidats élus à l'unanimité



6-Mot de la Société Générale

Sophie HA CAMLAN remercie l'assemblée pour son accueil et pour ce partage. La Société Générale va mettre en place un partenariat avec la Ligue en 2015 notamment pour les tenues d'arbitres. Les modalités de ce partenariat sont en cours de finalisation.

Fin de la séance: 21h30